



# Gardez les ours hors de votre voisinage.

Vous ne savez peut-être pas que vous le faites. Il se peut que vous attiriez des ours sur votre propriété et dans votre collectivité. Les ordures ménagères sont la principale raison pour laquelle les ours sont attirés dans les collectivités. Les aliments pour les oiseaux et les animaux de compagnie, les barbecues graisseux et les fruits mûrs ou pourris, les petits fruits et les légumes sont d'autres invitations aux ours de venir paître dans votre cour. Cela n'est pas bon pour vous, vos voisins ou les ours.

LES OURS  
PEUVENT ÊTRE  
DANGEREUX



En cas d'urgence, appelez la police ou composez le 911.

Pour tous les problèmes d'ours, composez le

**1 866 514-2327**

(1 866 514-BEAR)

ATS 705 945-7641

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web

[ontario.ca/attentionours](http://ontario.ca/attentionours)

**Les problèmes avec les ours sont généralement créés par les gens. En suivant ces conseils chaque printemps, été et automne, vous pouvez éviter d'attirer les ours sur votre propriété :**

#### Ordures ménagères :

- Supprimez les odeurs. Placez les ordures ménagères dans des contenants dotés de couvercles étanches et ne les sortez que le matin de la collecte et non la veille.
- Lorsque cela est possible, entreposez les déchets dans des bacs à l'épreuve des ours, ou à l'intérieur (maison, remise de jardin ou garage). N'entreposez pas les déchets dans des caisses en contreplaqué, d'anciens congélateurs ou véhicules.
- Mettez les déchets de viande au congélateur jusqu'au jour de la collecte.
- Si vous n'avez pas de service de collecte, apportez souvent vos déchets au dépotoir.
- Lavez souvent les bacs à déchets en nettoyant les bacs, ainsi que les couvercles, au moyen d'un désinfectant à odeur forte.

#### Aliments pour oiseaux/animaux de compagnie :

- Remplissez les mangeoires à oiseaux seulement au cours des mois d'hiver.
- Ne laissez pas d'aliments pour animaux de compagnie à l'extérieur. Nourrissez les animaux de compagnie à l'intérieur, et non pas à l'extérieur ni dans des aires dotées de moustiquaires ou des porches.

#### Fruits/légumes/compost :

- Dans l'aménagement paysager, évitez d'utiliser des arbres, des arbustes ou des plantes qui produisent des aliments réputés attirer les ours (à titre d'exemples : pommier de Sibérie, sorbier d'Amérique, hêtre et chêne).
- Ne mettez pas de viande, de poisson ou d'aliments sucrés (y compris des fruits) dans votre compost.
- Enlevez de votre terrain les légumes et les fruits qui sont tombés.
- Cueillez tous les fruits mûrs des arbres et des arbustes.

#### Odeurs :

- Sachez que les odeurs de cuisine peuvent attirer les ours.
- Après chaque utilisation du barbecue, enlevez la graisse et les résidus alimentaires des grilles, et retirez également le bac à graisse au-dessous du barbecue.

Apprenez à connaître les ours, leurs besoins et leur comportement. Faites part aux autres de vos connaissances. Encouragez vos voisins et votre collectivité à mettre en pratique des habitudes de savoir-faire avec les ours. Il faut que tous collaborent à éloigner les ours.

*Pour plus de renseignements sur les ours, consultez nos feuillets de documentation « Les ours parcourent de grandes distances pour trouver de la nourriture » et « Les ours font partie de notre patrimoine naturel ».*

Lisez la suite!





# Que faire si vous voyez ou trouvez un ours *sur votre propriété?*

L'ours noir vit principalement en région boisée où il est plus probable qu'il puisse trouver de la nourriture, des emplacements de tanière et des refuges. En raison de l'accroissement de l'activité humaine, du développement et de la hausse de la population dans ce que nous appelons le « pays des ours » ou le « pays des chalets », la probabilité de voir ou de rencontrer des ours augmente également. Savoir ce qu'il faut faire si vous voyez un ours sur votre propriété, c'est faire preuve de savoir-faire avec les ours.

**LES OURS  
PEUVENT ÊTRE  
DANGEREUX**



En cas d'urgence, appelez la police ou composez le 911.

Pour tous les problèmes d'ours, composez le

**1 866 514-2327**

(1 866 514-BEAR)

ATS 705 945-7641

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web

[ontario.ca/attentionours](http://ontario.ca/attentionours)

Chaque rencontre avec un ours noir est unique. Les renseignements suivants sont ce que les experts recommandent de faire. Il n'est pas garanti que ce qui fonctionne une fois sera efficace une autre fois.

#### Sécurité de base avec l'ours noir :

- Ne vous approchez jamais de l'ours pour mieux le voir.
- Ne tentez pas de nourrir un ours.
- Prévoyez les rencontres et évitez-les.
- Sachez ce que vous devez faire si vous rencontrez un ours.
- Apprenez à connaître les ours et leur comportement.
- Lorsque vous êtes à l'extérieur, supervisez les enfants et ne laissez jamais les animaux de compagnie sans surveillance.

#### Si vous voyez un ours noir :

- Restez calme. Souvent, l'ours ne fait que passer.
- Ne vous enfuyez pas en courant. Marchez vers un immeuble ou un véhicule et entrez-y.
- S'il y a des enfants ou des animaux de compagnie, emmenez-les également à l'intérieur.
- Une fois à l'intérieur, observez l'ours. A-t-il poursuivi sa route ou est-il resté sur votre propriété? Si l'ours est resté, que faisait-il ou que mangeait-il?
- Encouragez l'ours à s'en aller. Tambourinez sur des casseroles, actionnez un avertisseur à air comprimé ou soufflez dans un sifflet. Plus la rencontre de l'ours avec vous est stressante, moins il risque de revenir.
- Lorsque l'ours s'en va, retirez ce qui l'a attiré et évaluez votre propriété pour ce qui est des autres choses qui ont pu l'attirer comme les déchets, un barbecue sale, des aliments pour oiseaux ou animaux de compagnie, ou les fruits ou petits fruits de vos arbres et arbustes.
- Il est possible que l'ours revienne même si vous avez enlevé ce qui l'avait attiré. Les ours reviennent aux endroits où ils ont trouvé de la nourriture. Lorsque l'ours n'aura pas trouvé de nourriture, il poursuivra son chemin.
- Si vous avez fait tout ce que vous pouvez pour enlever ce qui peut attirer l'ours et qu'il persiste, composez le 1-866-514-2327.
- Si l'ours endommage votre propriété, s'il pénètre dans votre résidence, ou menace votre sécurité personnelle ou celle des autres, composez le 911 ou appelez votre police locale.
- Avisez vos voisins qu'un ours est venu dans le secteur et travaillez ensemble en vue de garder votre voisinage libre d'articles qui attirent les ours.
- Collaborez avec votre municipalité à résoudre les problèmes avant qu'ils ne surviennent.
- Si l'ours est dans un arbre, laissez-le tranquille. Déplacez les gens et les chiens du secteur. Habituellement, l'ours redescend et s'en va lorsqu'il se sent en sécurité.

REMARQUE : Si vous avez tué un ours pour défendre votre propriété, vous êtes tenu par la loi de le déclarer immédiatement à votre bureau local du ministère des Richesses naturelles, en personne ou au téléphone. Cette exigence s'applique que vous ayez ou non l'intention de conserver l'ours. Le manquement à cette obligation constitue une violation de la *Loi sur la protection du poisson et de la faune*.

Pour en apprendre davantage sur les rencontres avec les ours, consultez nos feuillets de documentation « Soyez en sécurité au pays des ours » et « Que faire si vous rencontrez un ours? »

Lisez la suite!

